

LE NORD

ADMINISTRATION
LILLE — 15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE

CONDITIONS
Par la poste, 20 francs
Cinq mois, 50 francs
Six mois, 60 francs
Un an, 100 francs
Départements non limitrophes et étranger, port en sus.
Les annonces sont reçues aux bureaux du journal, et dans toutes les agences.

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Âges (Grand'Place), LILLE

TARIF DE PUBLICITE
Annonces... 1.00
Réclames... 2.00
Faits divers... 1.50
Avis de décès... 1.00
Dans les « Dépêches de la Nuit »... 0.50
État-civil... 0.50
Croniques locales... 0.50
Échos... 0.50
Gazette du Nord... 0.50

Temps probable. — En France, le temps va rester nuageux et moyennement chaud, quelques pluies sont probables dans le Nord et l'Est.

Il est impossible de connaître le nombre de nos transgressions, et si le fait pas moins de savoir jusqu'à quel point tel ou tel acte coupable a blessé l'ordre général et contrarié les plans du Législateur éternel.

L'autre guerre

L'alerte, quelle qu'en soit l'issue, n'a pas été vaine. Et la guerre menaçante, même si elle n'éclate pas, est du moins faite un mort : grâce à elle, le stupide anticléricalisme aura vécu dans l'esprit des Français.

En face du danger commun il apparaît à tous que le pays a, jusqu'à la nausée, le dégoût de la guerre aux consciences. Assez de divisions, assez de discorde ! Que les artisans de haine aillent prêcher ailleurs leurs doctrines fratricides ! Il n'y a plus deux France, l'une laïque et l'autre catholique. Il n'y en a plus qu'une, et la défense nationale occupe toutes ses pensées.

Elle a fait, devant le péril extérieur, un beau geste d'union patriotique. Elle a bien compris que nous n'avions pas trop de toutes nos forces et qu'il fallait accueillir toutes les bonnes volontés. Qui donc, aujourd'hui, oserait reprendre à son compte la parole odieuse de Gambetta : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » ?

Non, il n'y a plus, entre l'un ou l'autre d'entre nous, toute la distance de la question religieuse. Non, il n'y a plus vingt ou trente partis politiques, absorbés par leurs intérêts électoraux. La France a besoin de tous ses enfants, et ces frères ennemis d'hier, obliant ce qui les sépare, accourent ensemble pour défendre leur mère, au-dessus des partis.

Les catholiques ont donné, dans ces circonstances, un exemple que l'histoire enregistrera à leur honneur. Comme il fallait hier un de leurs chefs les plus vénérés et les plus aimés, M. de Mun, ils ont couronné de leur confiance, de leurs paroles, de leurs écrits, « non seulement toutes les préoccupations de parti, mais toutes les réminiscences, tous les ressentiments, jusqu'aux plus légitimes ». Ils n'ont songé qu'à la Patrie, à sa grandeur et à sa force ; ils ont tout fait pour que cet unique souci dominât tous les autres.

Quelle noblesse, quelle générosité dans leur attitude ! L'opinion, travaillée et trompée tous les jours par la Presse maçonnique, les traitait en parias. Elle les montra au doigt, comme des suspects. Elle appelle sur leur tête des foudres du Pouvoir.

Le gouvernement athée ne demande pas mieux que d'écouter ces appels. Il traite les catholiques en vaincus. Il les rejette du Pouvoir, en les appelant réactionnaires ; il les écarte impitoyablement de tous les services publics ; un croyant est considéré comme indigne de remplir une fonction dans son pays.

Mais il y a un ostracisme plus pénible encore. C'est la proscription officielle, anonyme et lâche, s'attaquant aux familles, à ceux qui ne peuvent pas se défendre.

Cette proscription s'exerce, dans l'armée, contre des officiers qui doivent se laisser frapper en silence par les fiches ; contre des soldats condamnés à mourir sans les secours du prêtre.

Elle s'attaque, dans les hôpitaux, à des agonisants qui réclament en vain les Soeurs, retenues au chevet de quelque Clémenceau.

Elle atteint, dans les écoles, les enfants de la démocratie, qui n'auront ni soufre, ni vêtements, ni jouets, ni diplômes, s'ils ne fréquentent pas l'école laïque.

Elle prive de pain les familles nécessiteuses qui ne veulent pas livrer à des maîtres sans Dieu l'âme de leurs petits. Elle poursuit de ses haïnes la jeunesse ouvrière qui refuse de s'embrancher dans les groupements libres-penseurs.

Enfin il n'est pas jusqu'aux vieillards auxquels la hideuse persécution maçonnique ne refuse les secours de l'assistance publique, si les inquisiteurs de l'Administration découvrent dans leur vie un feuillet teinté de cléricalisme.

« Destinés, comme le dit M. de Mun, de leurs droits les plus sacrés, privés des libertés les plus saintes, de celles qui font la vie même de la conscience », les jeunes catholiques, dès qu'ils relient le clairon qui sonne au drapeau, ont fait taire, dans leurs âmes, plaintes, souffrances, humiliations.

Gazette du Nord

On annonce la mort :
M. A. ROSENDAEL, de Mme V. Louis Marotte, décédé le 25 juillet, à l'âge de 67 ans.

Elle fut pendant près de 40 ans, l'initiatrice de toutes les œuvres de la paroisse et la propagandiste de la « Croix ».

Toujours humble, mettant les autres au premier rang, elle a bien mérité de Dieu et des papiers.

M. Mercredi, à neuf heures et demie du matin, ont été célébrées, à CASSEL, les funérailles de Mme Lucien Priem, née Julie Santrair, décédée chez sa sœur, à Douchy.

La levée du corps fut faite à l'entrée de la ville par M. le doyen de Cassel, assisté de ses vicaires. Derrière la croix suivait une importante délégation de l'école Saint-Joseph, qui comptait le fils de la défunte parmi ses élèves.

Le corps était porté par Mme Paresy-Degrave.

Le deuil était conduit par MM. Lucien Priem et Maurice Priem, époux et fils de la défunte, et par ses frères et beaux-frères.

Parmi la nombreuse assistance qui se pressait à l'église, nous avons remarqué MM. Moensclay, conseiller général, maire de Cassel, Pierres, notaire, maire de Wallon-Cappel, Malot, adjoint au maire de Cassel, Massels, de Kysspoth, Felhoen, Blondé, Dequid, Parry, Deschodt, Heem, conseillers municipaux, Delbecq, trésorier de la Caisse d'épargne, etc.

M. Mercredi, à dix heures, ont eu lieu, en l'église Saint-Jacques de DOUAI, les funérailles de M. Florimond Lefebvre, ancien fondé de pouvoirs de la carrosserie Goubet et F. Hamotte, et président honoraire de l'Association des anciens élèves des écoles libres de Douai.

La levée du corps a été faite par M. le chanoine Daubresse, archiprêtre.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, qui accompagnaient M. l'abbé Honoré, M. Vendeville, président de l'Association des anciens élèves des écoles libres, le C. F. Fleury, ancien directeur de l'école Jean-de-Gouy, M. le chanoine Delsaux et le C. F. Fabris.

Les élèves de l'école Jean-de-Gouy ont versé le cortège, composé d'un grand nombre d'habitables ecclésiastiques et laïques, qui étaient venus apporter à la famille, avec leurs prières, une marque d'estime et de sympathie.

Nous avons remarqué M. le chanoine Hégou, doyen de Saint-Pierre ; M. le chanoine Degussier ; M. l'abbé Leclanche, supérieur de l'Institution Saint-Jean ; M. l'abbé Bouquenois, directeur des Affaires ; M. l'abbé Hérent, supérieur honoraire ; MM. les curés de Derghes, de Pont-de-la-Daume, de Gommegnies ; MM. les abbés Pilate, Malengé, Botin ; M. Vitrant, président de l'Action Libérale ; M. Victor Tréca, président des Anciens élèves de l'Institution Saint-Jean, etc.

M. Hamotte, M. Hamotte, adjoint au maire de Douai, fit en quelques mots l'éloge de l'homme actif, intelligent et consciencieux dont la collaboration avait été si féconde.

Au nom de l'Association des anciens élèves des Frères et des Ecoles libres catholiques de Douai, M. Vendeville prononça ensuite le discours suivant :

M. Lefebvre fut un des fondateurs de notre Association en 1879, et il s'y dévoua dès lors entièrement.

portant chacun la lettre de la salle où le pèlerinage avait eu lieu.

Donc les instituteurs chargés des corrections savaient parfaitement que les recevoir avait pour auteur un petit catholique, et tel avait un petit laïque.

Comme l'enseignement libre n'avait pas de représentant dans le jury d'examen, la bienveillance officielle s'exerça dans le sens qu'on devine. Les élèves des écoles officielles s'emportèrent, haut la main, sur leurs concurrents des classes catholiques.

Mais alors, pourquoi jouer la comédie de l'impartialité dans les examens officiels ? A quoi bon stipuler par règlement, que les copies ne porteront aucun signe de reconnaissance et que « les noms des candidats seront dissimulés avec un pain à cacheter » ?

Le prestige laïque ne se défend qu'à force d'hypocrisie.

COMMERCES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION DANS LA REGION DE CASABLANCA (MAROC).

L'importation des matériaux de construction au Maroc est très importante. En 1913, le seul port de Casablanca a importé pour 1.476.035 francs de ciment (Belgique et France), 581.433 francs de chaux (France et Belgique), 467.115 francs de briques (France et Espagne) et 15.379 francs de tuiles (Espagne et France), sans les tuiles, dont l'importance ne paraît pas augmenter, on a débarqué environ 4 fois plus de ces marchandises en 1913 qu'en 1912.

Il convient toutefois de remarquer qu'il existe, au Maroc, de nombreux chauffonniers, tant indigènes qu'Européens, fabriquant une chaux grasse d'assez bonne qualité. De plus, des usines, fondées récemment, fabriquent des chaux hydrauliques et des ciments. Il y a enfin, à Casablanca et environs, 7 ou 8 briqueteries produisant principalement des briques pleines ; mais on n'y voit pas de tuilerie.

Voici, à titre d'indication, les prix moyens de vente à Casablanca pour certains articles : ciment belge ordinaire : 70 à 75 fr. la tonne ; ciment prompt ordinaire : 80 fr. la tonne ; ciment blanc et extra blanc : 95 à 115 fr. ; ciment supérieur : 85 à 90 fr. ; chaux, suivant qualité : 55 à 65 francs.

Les prix des briques à gros et des tuiles sont très variables suivant la saison et l'importance du stock de la place. Celui des briques varie de 85 à 120 francs la mille.

par-dessus tout, le dogme de la présence réelle, attesté par autant de prodiges qu'il s'était écoulé de secondes dans les trente-trois heures où l'ostensoir de Faverney avait bravé les lois de l'équilibre et confondu la nature.

Le dogme de la présence réelle ne repose pas sur les faits merveilleux qui, d'époque en époque, ont fait rayonner visiblement l'invisible présence de l'Hostie des tabernacles. Pas plus que le saint roi de France à qui l'on annonçait une apparition de Jésus dans l'hostie, nous n'estimons avoir besoin de ces faits touchants pour nous donner à nous-mêmes la preuve de notre foi.

Le dogme de l'Hostie, cet incomparable trésor, cette grande joie, nous le tenons de Celui qui est la Vérité, de Celui qui, après avoir attesté et prouvé sa mission et sa personnalité divines, a prononcé fort simplement et sans ambages ces deux paroles : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang. — Faites ceci en mémoire de moi ».

C'est sur cette parole de Celui qui ne ment pas que notre foi repose, paisible, inébranlable et raisonnable.

Cela n'empêche pas que nous sommes heureux de voir confirmer notre foi par des faits historiques qui viennent, pour ainsi dire, faire transpirer par de là ses voiles, l'auguste présence du Christ.

LE PELERINAGE DU DIOCESE D'ARRAS à Lourdes NE PEUT PARTIR

Hier devait être mis en marche les sept trains du pèlerinage d'Arras à Lourdes.

Le comité d'organisation avait été informé la veille que les compagnies de chemin de fer, obligées de garder leur matériel à la disposition du gouvernement, ne pouvaient assurer le retour des trains à la date indiquée.

Sur l'avis de Monseigneur l'évêque d'Arras, le comité a décidé immédiatement de supprimer le pèlerinage, se réservant de prendre ultérieurement d'autres dispositions.

Cette décision n'a été connue de la plupart des pèlerins qu'à l'heure où ils étaient en route. Ce fut pour tous une pénible déception, acceptée cependant de bon cœur, vu les circonstances difficiles qui en étaient la cause.

Une garnison à Hazebrouck

Ainsi que nous l'avons dit hier, Hazebrouck sera doté d'un bataillon d'infanterie de ligne.

L'achat par la ville des bois des Huit-Rues et de la France est chose faite. Ces terrains seront utilisés comme champ de manœuvres.

A propos de la Guerre

Nous avons dit hier quelle avait été l'attitude de la population à l'annonce des graves nouvelles venues d'Autriche et d'Allemagne.

Les Lillois ont gardé tout leur sang-froid et ont dédaigné de se livrer à de vaines manifestations. Ils n'ont pas négligé néanmoins, et cela est bien légitime sinon nécessaire, de prendre toutes les précautions que commande la situation.

On sait que la municipalité a tenu plusieurs réunions pour assurer l'approvisionnement de la ville en cas de guerre. D'importantes provisions de farine seront amassées sans délai.

De nombreux restaurateurs, des particuliers même, ont, eux aussi, fait leurs provisions, et de ce fait les marchandises se sont raréfiées sur les marchés. Déjà hier soir, l'on nous signalait qu'une hausse appréciable s'était produite sur les farines, le maïs, les haricots, etc.

Si certains ont fait des provisions de denrées, d'autres se sont hâtés de faire des provisions de numéraire. Des milliers de personnes ont retiré les sommes qu'elles avaient déposées dans les banques.

Mercrredi matin, douze cents personnes se pressaient devant les bureaux de la Caisse d'Épargne, rue Nicolas-Leblanc. Six cents seulement furent payés.

Les bruits de guerre ont eu quelque peu à l'activité des transactions qui ont lieu chaque mercredi. Les foules étaient moins denses que d'ordinaire sur la Grand'Place ; beaucoup de commerçants, incertains du lendemain, redoutent de passer des marchés à long terme.

Une activité fébrile a régné toute la journée à la Préfecture, à l'Hôtel des Postes où se succédaient sans relâche les dépêches de chefs de corps, rappelant les soldats permissionnaires. Au bureau de recrutement, à la gendarmerie, on travaillait à la régularisation des fascicules de mobilisation qui ont été sans retard remis aux intéressés. Toutes les précautions ont été prises pour qu'au premier ordre du gouvernement les réservistes puissent être mobilisés le plus rapidement possible. Dans les gares d'embarquement, MM. Défontès et Claude Cochard, délégués, les municipalités, le général Bidon et plusieurs officiers supérieurs de la place, Hutter, président de la Chambre de Commerce, Guillaume, inspecteur principal du chemin de fer du Nord, etc., etc.

SUCREZ VOS FRUITS AVEC LE SUCRE BEGUIN

Interprète : il parle en effet admirablement l'Allemand qu'on excellent Dunkerquois. Il n'y a nulle nervosité.

Quoi qu'il arrive, la population sera à hauteur de son devoir et saura, d'un seul cœur, l'accomplir.

A DOUAI

M. Bertin a abrégé son séjour à Paris. Il est parti pour Douai après avoir assuré les mesures que le Gouvernement jugerait devoir prendre en vue de toute éventualité.

Les régiments d'artillerie 15^e, 27^e et 41^e, au camp de Sissonne où ils devaient séjourner jusqu'au 7 août, ont reçu l'ordre de regagner leurs garnisons par voie ferrée ; les 15^e et 41^e d'artillerie sont rentrés à Douai, le premier mercredi à 1 h. 20 du soir et le dernier dans la nuit de mercredi à jeudi, à 3 h. du matin. Des trains, ramenant le 27^e à St-Omer et Aire-sur-la-Lys ont passé le même jour en gare de Douai.

Les sujets allemands, séjourant à Douai, 200 environ, ont été rappelés par leur gouvernement ; la plupart ont pris le train mercredi après-midi.

LE RETOUR DE M. POINCARÉ à Dunkerque

Le Président de la République était attendu à Dunkerque entre 5 et 6 heures du matin, mercredi, et un important service d'ordre, dirigé par M. Carré, commissaire central, avait dès 5 heures, occupé le terre-plein de l'écluse Trystram où il devait débarquer ; il y avait là deux compagnies du 110^e et une compagnie de douaniers ainsi que de nombreux agents de police.

De nombreuses notabilités arrivaient peu après, c'étaient notamment MM. Goursat, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, le commandant du front de mer, capitaine de vaisseau Boucaut, le capitaine de frégate Saillard, commandant la Défense Mobile, le commandant de port, etc.

À 6 heures, le train présidentiel, arrivé dans la nuit en gare de Dunkerque, s'avancant par les voies ferrées du port, jus-qu'aux abords de l'écluse Trystram ; les diverses personnalités politiques qui y avaient pris place à Paris, MM. Renoult, ministre des Travaux publics, Abel Ferry, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Ousselle, commissaire spécial, etc., en descendant et se rencontrant avec MM. Trépot, préfet du Nord, Trystram, et Debievre, sénateur, de Leynau, sous-préfet de Dunkerque, et Claude Cochard, délégué, la municipalité, le général Bidon et plusieurs officiers supérieurs de la place, Hutter, président de la Chambre de Commerce, Guillaume, inspecteur principal du chemin de fer du Nord, etc., etc.

On était en train de se rendre à l'écluse quand le train présidentiel, qui s'avancait par les voies ferrées du port, jus-qu'aux abords de l'écluse Trystram ; les diverses personnalités politiques qui y avaient pris place à Paris, MM. Renoult, ministre des Travaux publics, Abel Ferry, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Ousselle, commissaire spécial, etc., en descendant et se rencontrant avec MM. Trépot, préfet du Nord, Trystram, et Debievre, sénateur, de Leynau, sous-préfet de Dunkerque, et Claude Cochard, délégué, la municipalité, le général Bidon et plusieurs officiers supérieurs de la place, Hutter, président de la Chambre de Commerce, Guillaume, inspecteur principal du chemin de fer du Nord, etc., etc.

Le train présidentiel, qui s'avancait par les voies ferrées du port, jus-qu'aux abords de l'écluse Trystram ; les diverses personnalités politiques qui y avaient pris place à Paris, MM. Renoult, ministre des Travaux publics, Abel Ferry, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Ousselle, commissaire spécial, etc., en descendant et se rencontrant avec MM. Trépot, préfet du Nord, Trystram, et Debievre, sénateur, de Leynau, sous-préfet de Dunkerque, et Claude Cochard, délégué, la municipalité, le général Bidon et plusieurs officiers supérieurs de la place, Hutter, président de la Chambre de Commerce, Guillaume, inspecteur principal du chemin de fer du Nord, etc., etc.

Échos

NOUVELLES MILITAIRES

Artillerie (Réserve). — Passent : le lieutenant Combe, du 41^e régiment, au 19^e régiment ; les sous-lieutenants Bernard, du 15^e régiment, au 1er régiment d'artillerie lourde de Douai ; Thibonneau, du 15^e régiment, au 45^e régiment.

Armée territoriale. — Passe : le lieutenant Dumoutier, du 5^e régiment, au 41^e régiment.

Caron, vétérinaire aide-major de 1^{re} classe au groupe territorial du 43^e d'artillerie, est affecté au 27^e d'artillerie.

L'incorporation du contingent 1914

Il a été procédé, hier, à l'état-major de l'armée, au tirage au sort de la lettre qui sera l'origine de l'ordre alphabétique à suivre pour l'incorporation du contingent de 1914. La lettre extraite de l'urne a été la lettre D.

HYPOCRISIE LAIQUE

L'autre jour avaient lieu, à Bourges, les examens pour le certificat d'études primaires.

Un miracle eucharistique

En ces jours où les regards du monde entier se portent vers Lourdes, la terre par excellence des merveilles eucharistiques, il n'est peut-être plus aussi intéressant de rappeler l'un des miracles eucharistiques les plus éclatants et les mieux constatés qui se soient jamais vus, miracle dont Amédée Thiery disait, en historien jaloux des droits de la raison, mais sincère : « S'il est un fait historique matériellement prouvé, c'est incontestablement celui-là ».

C'est dans la nuit du 25 au 26 mai 1608 qu'il se produisit, à Faverney, petit bourg de la Franche-Comté.

Un ostensor, garni de deux hosties consacrées, avait été exposé, à l'occasion d'un Triduum de prières, dans l'église abbatiale du lieu.

Un tabernacle, un baldaquin, des tentures, des dentelles, un somptueux et massif reposoir, avaient été disposés près de la grille du chœur, pour la dévotion traditionnelle des pèlerins.

Le lundi de la Pentecôte, lorsque, à l'heure des matines, on vint ouvrir le sanctuaire, on s'aperçut que tout avait été consumé par les flammes, une épaisse fumée remplissait encore l'église, les débris épars sur le sol attestèrent le désastre.

Seul, à la même place où on l'avait mis, l'ostensoir restait visible, bruni seulement par les flammes comme s'il eût été tiré d'une fournaise ardente.

PARIS. CERVELET DU MONDE

On lit dans L'Opinion du 7 juin, sous la signature de Rabouin, cette observation curieuse qui résume le livre de Prezolini, La France et les Français au XIX^e siècle :

C'est beaucoup par la faute des étrangers et un peu par sa propre faute que la France se voit obligée de paraître le pays de la légèreté littéraire, du vice cynique... En France, une seule ville est mieux que cela, deux quartiers de cette ville sont arrivés à représenter toute la France, et dix mille personnes, en grande partie non nées en France, ou de parents non Français, élevés avec d'autres traditions ou habitudes, ont fini par symboliser quarante millions de Français.

Le fait est malheureusement trop vrai : les journaux, la librairie, les théâtres, le mouvement littéraire, ce qui est source d'édification, ce qui fait la France ce qu'elle est, tout cela vient de Paris ; et à Paris, tout cela est centralisé entre les mains d'une minorité de commerçants et d'habiles exploitateurs qui ne sont même pas toujours Français.

Les gens sérieux de nos bonnes villes du Nord seraient moins sottement entichés de l'esprit parisien, des écrivains parisiens, des spectacles parisiens, des modes parisiennes, s'ils voulaient considérer d'un peu plus près les grosse ficelles de cette imposture.

LES INCIDENTS ELECTORAUX DE LILLE

LE NON-LIEU DE M. CHARLES DELESALLE

Voici le texte du non-lieu dont bénéficie M. Charles Delesalle dans l'affaire des incidents électoraux :

« Attendu que dès le début de l'information, il a été démontré établi que M. le maire de Lille, Charles Delesalle complètement étranger à la direction du bureau des élections à la mairie de Lille, ne pouvait être l'objet d'aucuns soupçons de fraude électorale ; que au cours de l'information, il n'a été produit ni découvert contre lui la moindre charge.

A DUNKERQUE

On vit intensément les heures présentes à Dunkerque et on ne voit que gens s'en-tendant des graves nouvelles affichées dans les banques devant lesquelles tout le jour stationne une foule considérable. La population d'ailleurs garde un calme admirable : mardi soir cependant la foule nombreuse qui se trouvait au Casino, voyant se lever le Consul de Russie, M. Detraux, réclama la Marseillaise que l'orchestre exécuta aussitôt et qui fut chantée debout par toute l'assistance ; seuls deux spectateurs s'en allèrent : c'étaient deux allemands.

Cette manifestation spontanée et très vigoureuse a fait profonde impression. De nombreux Allemands, employés ou se trouvant en ville et dans la baillieue, ont pris précipitamment ; on compte environ une centaine de ces brusques disparitions.

Une trentaine d'Autrichiens ont également quitté Dunkerque ces jours-ci se rendant à Strasbourg.

Environ 20 demandes d'engagements ont été présentées au bureau de la place ; un infirmier a été y offrir ses services comme

EN VOULANT ARRETER DEUX CHEVAUX EMBALES UN TISSERAND est blessé mortellement A TOUROING

Mardi soir à 7 heures 1/2, M. Camille Lorian, 40 ans, tissier, rue de la Latte, 28, était sur le pas de sa porte lorsqu'il aperçut deux chevaux attelés à un camion venant de la rue Racine à une vive allure. Sur le véhicule se trouvaient un cocher et quelques minutes plus tard ils étaient à l'écluse. M. Lorian s'élança à la tête des chevaux. Malheureusement il fut renversé et les deux roues du camion lui passèrent sur le corps. Des témoins se précipitèrent sur le secouru et le transportèrent à son domicile. Les docteurs Desbonnets et Hutter, après avoir donné les premiers soins au blessé, le firent transporter d'urgence à l'hôpital.

M. Lorian avait le bassin fracturé. Il est mort à l'hôpital. Une heure après-midi il était marié et père de 3 enfants. L'équipage, cause de l'accident, appartenait à M. Beuswaert, maréchal, 275, rue de la Latte. Il fut arrêté par un inconnu. M. Lorian était vice-président de la Caisse Syndicale des Retraités et administrateur de la société de secours mutuels « La Frévoynce ».

COUR D'ASSISES DU NORD

BILAN DES ASSISES

Dans la session close lundi soir, le jury a jugé 22 accusés : 2 ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité ; 6 à la réclusion (au total 32 ans) ; 9 à la prison (31 ans et 1 mois) ; un accusé a été envoyé en maison de correction jusqu'à 21 ans ; 4 accusés ont été acquittés.

Dans un délit de Presse, l'accusé, l'anarchiste Gerno, a été condamné à 2 mois de prison, 100 francs d'amende, 500 francs de dommages-intérêts et à 4 insertions de l'arrêt.

SAVON DES PRINCES DU CONGO Médicament des imitations, N° 128, V. Valentin